



COMITE CULTUREL POUR LA DEMOCRATIE AU BENIN
(C.C.D.B.)
 SECTION FRANCAISE DE L'ODHP-BENIN
Membre de la Convention Patriotique des Forces de Gauche

Mail : contact@ccdb-benin.org
 Site: www.ccdb-benin.org

Y EN A MARRE, NOUS ACCUSONS !

Le Cri de Colère de la Diaspora Béninoise

Face au pouvoir autocratique de Yayi Boni

Par le Collectif :Emile Zolaciaji

Sous la Direction du CCDB

Y EN A MARRE, NOUS ACCUSONS !

Le Cri de Colère de la Diaspora Béninoise

Introduction et Rappels

En 2006, à la fin du deuxième mandat de Mathieu Kérékou sous le Renouveau Démocratique, le Bénin était au plus mal. Malgré ses potentialités économiques et humaines, le pays était économiquement et moralement exsangue, en raison de la mauvaise gestion de ses dirigeants, de leur égoïsme et de leur médiocrité. La minorité au pouvoir s'était enrichie scandaleusement à travers la corruption dans l'impunité. Pendant ce temps, la pauvreté s'étendait à tout le peuple, la misère s'enracinait dans nos villes et dans nos campagnes. C'est dans ce contexte qu'est apparue la figure « providentielle » de YAYI Boni, un homme jusque-là inconnu dans le paysage politique. À la faveur d'un principe idiot et démocratiquement dangereux mais qui a la vie dure au Bénin --celui de l'oiseau rare--cet homme totalement inconnu, solitaire, sans passé, sans expérience ni parti politique, introduit par un aréopage douteux de faiseurs de roi, a brigué le suffrage universel et a été élu à 75 % des voix.

Ce plébiscite sanctionnait le caractère calamiteux de la gouvernance économique et morale de Kérékou et traduisait l'espoir d'un changement. Le nouveau venu étant banquier et directeur de la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement), et passant pour docteur en économie, son parcours et son curriculum rassurèrent quant à sa capacité à bien gérer l'économie du pays. Malheureusement, les béninois se bernaient d'illusion sans le savoir car aucun titre académique, si élevé soit-il, ne confère à son détenteur, la qualité de bon dirigeant tout indiqué pour son pays. Le nouveau président lui-même n'était pas avare de promesses et surfait volontiers sur la vague de l'espérance qui l'avait porté au pouvoir. Avec le symbole monétaire du cauris pour emblème, il promettait aux Béninois rien moins que le changement et l'émergence, une croissance à deux chiffres, la prospérité partagée, la concertation et la cohésion nationale.

Comment un homme qui n'a jamais fait la politique, un homme qui n'a jamais joué un rôle clé dans un parti, peut-il du jour au lendemain devenir président de la République ? Cette question de bon sens n'effleura pas l'esprit des intellectuels ou des acteurs politiques alliés, engoncés dans l'éthique de l'oiseau rare ; sans parler même du peuple qui était obnubilé par le souci du mieux vivre et pour qui l'équation : « PDG de la BOAD = Richesse Pour Tous Assurée » était prise à la lettre et au premier degré.

Mais très vite, à l'œuvre, les incongruités du nouveau concept n'allaient pas tarder à se manifester. Yayi Boni apparut d'entrée comme un président hyperactif, présent sur tous les fronts et allant jusqu'à court-circuiter le fonctionnement rationnel de l'action gouvernementale. Un président volontariste qui lançait des initiatives sans lendemain et multipliait des promesses irréalisables. Au début, ce défaut, loin d'être vu comme une tare, a été mis au compte de son pragmatisme ou de son inexpérience. Mais avec le temps, le caractère s'affirma. Le travers s'aggrava. Peu à peu, ce qui paraissait virtuel dans ce nouveau président, son style, sa méthode, sa conception du monde et son

tempérament, s'actualisa. L'absurde le disputait au cauchemar. De leurs yeux, Les Béninois se rendaient compte enfin que par rapport à Kérékou, ils avaient été victimes d'un marché de dupes, induits à troquer le mal contre le pire. Et, comme si cela ne suffisait pas, vers la fin du premier mandat de YAYI Boni, alors que la constitution lui donnait l'occasion de rectifier son erreur, le peuple a subi une violence symbolique inouïe : le holdup électoral qui, en maintenant YAYI Boni au pouvoir comme si de rien n'était, sanctionna la rupture du lien conditionnel entre réélection et bilan présidentiel.

Or, six ans après son arrivée « providentielle » à la tête du Bénin, ce bilan n'a rien de reluisant. Au contraire il est navrant pour le peuple, abandonné à son sort et dans une misère croissante ; il est révoltant pour la dégradation morale de la société, la mise en danger de la cohésion nationale, l'amplification exponentielle de la corruption et de l'impunité dont les signaux les plus affligeants viennent du sommet même de l'État ; enfin, ce bilan est inquiétant pour la démocratie et l'avenir du Bénin.

A l'instar du caractère ubuesque de l'actualité de ces derniers jours, le bilan de Yayi Boni est catastrophique dans tous les secteurs de la vie sociopolitique.

Sur le plan économique, rien qu'en Afrique de l'Ouest, le Bénin fait figure de lanterne rouge des économies de l'UMOA. Le taux de croissance promis à deux chiffres dans l'euphorie de 2006 reste désespérément cloué à moins de 3% dans ses estimations les plus optimistes. La gestion du coton et du Port autonome de Cotonou qui sont les deux mamelles du budget national semble frappée d'une fatalité de contre-performance et de désordre irrémédiables. Sur le plan démocratique, le recul du Bénin est alarmant : la presse est malmenée ou mise au pas. Les libertés publiques sont piétinées ; l'incarcération est devenue une méthode d'épuration politique ; fantaisistes et souvent espiègles, les procès politiques sont légions et touchent aussi bien les journalistes, les syndicalistes que les hommes politiques rebelles au pouvoir. La justice est aux mains du pouvoir et ses procédures, soumises au bon vouloir du président qui condamne, détermine les peines et gracie à convenance. À l'instar de la justice, et d'une manière systématique, toutes les institutions de la République sont instrumentalisées en raison de l'antidémocratie viscéral de M. YAYI Boni et de sa conception parodique de la vie sociopolitique. Sur le plan éthique et de la moralité de la vie publique, la corruption et l'impunité ne se sont jamais aussi bien portées.

Chers Compatriotes, Béninoises et Béninois de la Diaspora et de l'Intérieur, tous les signaux qui nous viennent du pays sont au rouge ; la gravité de la situation est sans précédent. Elle engage l'état actuel de notre pays et son devenir ; elle touche aussi à l'image internationale du Bénin. Au vu de ce qui se passe depuis quelques mois, combien d'entre nous n'ont pas mis en berne la fierté d'être Béninois dont on pouvait faire étalage naguère ? Comment continuer à assister à la descente aux enfers de notre pays et de notre peuple ? Répondre à ces questions suppose de situer les responsabilités et d'en rendre raison. Aussi la première question qui vient à l'esprit est : Comment en sommes-nous arrivés là ?

I. YAYI Boni, sa raison, et sa raison d'être.

1. Sa vie et son parcours

YAYI Boni est né à TCHAOUROU en 1952, dans une famille musulmane. Au gré de sa filiation et des vicissitudes de sa vie, il se reconvertira au christianisme sous le prénom de Thomas. Docteur en économie dont la thèse a vraisemblablement fait l'objet d'une écriture à deux mains au moment où il était absorbé par sa fonction de Président de la BOAD, YAYI Boni a été appelé à ce

poste en 1994, par le Président Soglo dont il a été conseiller technique aux affaires monétaires et bancaires, de 1991 à 1996.

C'est de ce poste conçu désormais comme garnison retranchée des visées présidentielles au Bénin, que YAYI Boni s'est lancé dans la course présidentielle en 2006. Au Togo, pendant les dix ans de présidence de la BOAD, il avait noué des relations avec le milieu politique. Il avait ses entrées chez Eyadema dont il intériorisa l'art de gouverner et la conception dictatoriale de la politique. De même, du côté du Bénin, il était en bonne intelligence avec le Général Kérékou, ex-Dictateur reconverti à la Démocratie, avec lequel il travailla en harmonie sur des projets financés par la BOAD. Dans le nuage d'intrigues qui entourait la résistance sournoise de Kérékou à l'alternance démocratique au détour de 2006, YAYI Boni avait été pressenti par celui-ci comme le choix régionaliste par défaut, susceptible de lui garantir un abri et une quiétude politique au cas où son acharnement à s'incruster au pouvoir ferait long feu. Et ce fut le cas. Si bien que l'image et le positionnement d'un YAYI Boni considéré comme l'antithèse de Kérékou et devant effacer sa mémoire à travers une politique de changement censée s'inscrire à l'exact opposé de son œuvre et de son ère fait partie des mythes fondateurs de l'épopée YAYI. Ce mythe de transition a servi à tromper le peuple sur les intentions de YAYI Boni, sa fonction immédiate qui consiste à être le gardien et le garant de l'impunité de Kérékou.

Ce mythe de transition renvoie à un autre mythe dont découle la conception de la politique qui correspond au personnage de YAYI Boni, tant elle lui a bénéficié à plein : il s'agit du mythe antidémocratique de l'oiseau rare, qui a la vie dure au Bénin. Nous avons affaire à une conception individualiste de l'action politique ; l'homme providentiel, indispensable, demiurge qui seul détient la solution aux problèmes de la nation. Dans un monde dominé par l'économisme, la variante moderne de ce mythe subordonne la politique à l'économie. Le Gestionnaire, l'Économiste, le Banquier émerge comme candidat politique idéal ; comme en Europe au 19^e et 20^e siècle le militaire émergea parce que les nations étaient en guerre.

2. Sa Mission

La Mission explicite de YAYI Boni dans ces conditions est claire : redresser l'économie nationale ; c'est ce qui est affirmé avec les signes et les slogans de la prospérité supposée que sont : le cauris, la Banque, (BOAD, BCEAO) ; le titre de Docteur en économie ; la promesse du changement et d'émergence. Le caractère mythique de ces promesses réside dans le fait même que bien souvent, elles se limitent à leur affirmation incantatoire et à leur usage de pur slogan. Jamais Monsieur YAYI n'a cherché avec les divers experts de la connaissance de la vie sociale (Philosophes, Sociologues, Anthropologues, Politologues, Religieux, Membres de la Société civile, etc.) à définir ce qu'on pouvait entendre par changement et selon quels axes et modalités, celui-ci pouvait être mis en œuvre avec succès dans la société béninoise. Contrairement à l'époque « Révolutionnaire » où la politique se référait, même du bout des lèvres, à un corps de pensée et d'idéologie défini, le changement version YAYI était la connaissance d'un seul homme à l'exclusion de tous les autres. Rien ne pouvait mieux exprimer l'individualisme discrétionnaire de la conception politique de YAYI Boni que les conditions mythiques de son entrée en scène déterminèrent irrévocablement.

A la mission explicite de YAYI Boni, fait pendant sa mission implicite qu'il convient d'éclairer si l'on veut rendre raison de ce qui se passe aujourd'hui. La mission implicite est celle pour laquelle la mise en scène des formalités démocratiques et des institutions les étayant sert de paravent : la vassalisation politique de nos états africains francophones par le système français de perpétuation

de la domination et de l'exploitation coloniales. (Françafrique). C'est ce système qui, en accord avec le capitalisme occidental, et dans la continuité des rapports de domination du passé (esclavage et colonisation) détermine la mission politique de nos dirigeants. C'est en fonction de cette mission que les chasseurs de têtes du système néocolonialiste français trouvent et imposent un individu pour présider à la destinée de nos pays. Cette méthode de manipulation explique pourquoi les hommes émanant de partis enracinés ne sont pas préférés, à moins que leur parti ne soit qu'un faire-valoir. Le mythe de l'oiseau rare, chose impensable dans n'importe quelle démocratie digne de ce nom (songez que l'élection au suffrage universel direct n'est apparue en France que sous la Ve République) tire son origine de là.

L'objectif de cette double mission ?

– Assurer la perpétuation et le bon fonctionnement de la machine d'exploitation néocoloniale.

– Assurer les intérêts des sociétés françaises et occidentales, la maximisation de leurs gains au détriment du bien-être des peuples africains et des économies nationales. La gratification du néo-gouverneur local réside dans la carte blanche pour le pillage, la corruption, l'impunité, l'enrichissement personnel, l'autoritarisme, et le bon plaisir.

En raison de ces buts – exploiter au maximum nos pays comme du temps de l'esclavage et de la colonisation – le peuple subit une contrainte maximale qui se traduit par :

– sa mise à l'écart économique et politique.

– L'exploitation des ressources nationales dans l'intérêt des étrangers.

– La réduction, massification à l'état de bête par l'aliénation culturelle, l'analphabétisme et l'aliénation linguistique.

– La pauvreté endémique sans issue et naturalisée.

– La transformation de nos sociétés en appendice commercial des rejets du marché occidental et particulièrement français au détriment de notre propre créativité industrielle, technologique et intellectuelle.

– La dissuasion et le sabotage systématique de toute initiative pouvant conduire le peuple à s'organiser pour se libérer.

C'est donc une mission qui a une fonction conservatoire : conserver le peuple dans l'obscurantisme et dans une animalité conforme à la conception raciste de l'anthropologie évolutionniste occidentale ; conserver la croissance des intérêts de l'Occident et le paupérisme continu des Africains, considérés comme indignes des richesses de leur sol et de leur sous-sol, selon l'idée que Dieu ne pouvait pas avoir créé et doté le sol et le sous-sol africains de si belles et riches choses dans l'intérêt d'une race reléguée aux « parties basses de l'humanité », des quasi bêtes qui selon les termes d'un célèbre Français, n'existent que « pour servir aux grandes choses voulues et conçues par le Blanc », qui serait élu de Dieu et digne de ses bienfaits. C'est cette antique conception de la supériorité raciale des Blancs qui pousse les Français à déployer intrigues, force, zèle et passion au service de la domination sans partage de l'Afrique.

L'homme qui doit réaliser cette mission, le néo-gouverneur local, ne doit pas être n'importe qui. Dénué d'un sentiment patriotique aigu, il doit adhérer à une sorte d'alliance objective avec le

colonisateur par rapport à son pays. Son sentiment ethnique ou régional doit obstruer sa raison nationale. Pour toutes sortes de raisons historiques, sociologiques, et biographiques, le complexe d'infériorité doit le conduire à un type de personnalité autoritaire, qui déteste son propre peuple dans la mesure où il ne s'y identifie pas et n'est enclin à s'identifier qu'à une infime partie de ce peuple : sa famille, sa tribu, son ethnie ou sa région. Au Bénin, YAYI Boni a satisfait à ce profil. Du point de vue néocolonial, telle est aussi sa mission. Et dès lors, les élections pour le désigner, même en 2006 étaient jouées d'avance. Elles relèvent plus de la manipulation collective et de la mise en scène que d'un scrutin ouvert où le peuple a véritablement le dernier mot. On comprend alors les collusions et manipulations qui ont présidé à son élection plébiscite en 2006, et le rôle qu'y ont joué les groupes comme ceux de Bolloré et Bouygues ; de même qu'on comprend le paradoxe de sa réélection, et le rôle actif qu'y ont pris les organisations internationales comme le PNUD et son représentant à Cotonou, l'ambassadeur de France, M. Hervé Besancenot, considéré aujourd'hui par le régime de YAYI Boni comme un homme qui mérite honneur et gratitude. Tel est aussi le prix à payer pour se vautrer dans les excès qui aujourd'hui, défraient la chronique, défigurent l'image de notre pays, mettent en danger la cohésion nationale et hypothèquent gravement l'avenir du Bénin. C'est le prix d'un pouvoir autoritaire et tyrannique, qui accumule chaque jour des actes de violation des droits de l'homme, des libertés publiques et des règles fondamentales d'un État de droit, et ce dans un silence assourdissant de nos « amis occidentaux », qui au nom de leurs intérêts, sont complices chez nous de ce qu'ils ne tolèrent pas chez eux !

II. YAYI Boni et l'exercice du pouvoir.

1. Les séquelles du pouvoir autoritaire

La source du pouvoir de YAYI Boni n'émanant pas du peuple, on comprend qu'il soit dirigé contre lui sans états d'âme. A partir du moment où des dirigeants politiques africains comme YAYI Boni tirent leur pouvoir de divinités tutélaires exogènes historiquement constitués, sacrifier à celles-ci comme cela se doit, donne carte blanche pour agir à sa guise. Et leur penchant tyrannique apparaît comme un masque et une réaction à leur soumission à ces divinités étrangères. Bien sûr, l'histoire personnelle entre en ligne de compte. Dans le cas de YAYI Boni, son parcours, et son modèle intériorisé au Togo, à l'école du dictateur Eyadema, ont joué un rôle décisif dans sa conception de la politique. Celle-ci est fondée sur le pouvoir personnel. Comment saurait-il en être autrement lorsqu'on est entré en scène en tant qu'oiseau rare, homme providentiel, Docteur tout puissant, seul capable de soigner le Bénin malade ?

Le principe culturel du pouvoir de YAYI Boni est la pensée unique. Il passe par la mainmise sur les médias. Depuis 2006, le gouvernement exerce un monopole rigide sur les médias d'État, n'y laissant quasiment aucune place pour l'opposition. L'ORTB est devenue la voix et l'image d'un seul homme. Le débat a déserté le forum, puisqu'aucune voix discordante n'a droit de cité dans les médias publics. Les autres médias privés (audiovisuel et presse écrite) ne sont pas mieux lotis en terme de liberté. Soit ils sont sous contrat, et se font les reflets complaisants du pouvoir moyennant finance, soit ils subissent l'épée de Damoclès de la HAAC qui a troqué son rôle de régulateur contre celui de police de l'opinion déviante. Ses prises de position et ses sanctions autoritaires sont d'un parti-pris violent et d'une partialité déshonorante au regard de sa mission constitutionnelle et éthique. En témoigne, la promptitude servile avec laquelle la HAAC sanctionne le moindre acte de liberté des journalistes ou des citoyens là où elle se terre ou se montre sourde aux propos régionalistes ou attentatoires à la cohésion nationale tenus souvent par le Chef de l'Etat ou ses

Ministres. En vertu d'une interprétation contestable de son rôle constitutionnel, et en phase avec le régime autoritaire qu'elle sert, la HAAC s'est muée en une Cour de Justice des Média. Journaux suspendus ou interdits définitivement, Journalistes emprisonnés, suspendus, ou interdits d'exercice de métier, ou forcés à l'exil ; procès aux médias qui osent laisser passer des voix discordantes, très vite taxées d'offense au Chef de l'État. Bref, la liste est longue des exactions du pouvoir, bénies par la HAAC. A l'instar des autres institutions de la république instrumentalisées, la servilité au pouvoir de la HAAC s'inscrit dans l'approche parodique de la vie politique qui veut que la volonté dictatoriale de YAYI Boni soit drapée dans les atours trompeurs de l'État de Droit. Il n'y a certainement pas de haine de la Démocratie plus venimeuse que l'attitude qui consiste à singer les formes démocratiques pour mieux asphyxier la Démocratie. Les événements qui défraient la chronique ces derniers jours, concernant l'Affaire AGBO/Canal3, en sont un exemple éloquent ; le harcèlement judiciaire subi par les intéressés, les condamnations prononcées à leur encontre, les violations subies par leur entourage montrent si besoin en est, l'obsession de la pensée unique, ses ravages et sa toute puissance sous le régime de YAYI Boni.

Pendant combien de temps, notre pays connu naguère comme un modèle de Démocratie après le renversement du pouvoir du PRPB, continuera à subir aux yeux du monde cette avanée d'un temps que nous croyions tous révolu ?

2. La gouvernance de YAYI Boni

En 2006, YAYI Boni a fait son entrée en scène avec le triptyque lénifiant : « Ça peut *changer*, ça doit *changer*, ça va *changer* ». Par le changement, il promettait de faire émerger le Bénin. Le parti qu'il a créé, le « FCBE », concentre les points programmatiques de cette volonté : Force Cauris pour un Bénin Émergent, nous dit-on. Cauris et émergence voilà donc les deux mamelles de la volonté politique inaugurale de YAYI Boni mais une volonté mise en œuvre avec beaucoup de légèreté. La légèreté était d'abord méthodologique dans la mesure où, les notions de changement et d'émergence n'avaient fait l'objet d'aucune définition partagée. Par exemple, on ne savait pas de l'économie ou de la mentalité des Béninois ce qui allait changer et selon quelle modalité ou quel rythme ? Et si le changement portait sur les deux aspects, comment les articuler pour les traduire dans la réalité. Ensuite, la légèreté était conceptuelle en raison de l'approche superficielle que YAYI Boni avait des problèmes de société et des conditions du changement. Il manquait de vision, et gouvernait à vue, sans un plan cohérent et articulé dans le temps. Entre le souci démagogique d'endosser les habits de l'homme idoine et les décisions autoritaires, il se consumait en agitations et en promesses sans lendemain.

Il n'est pas étonnant qu'une telle approche superficielle et narcissique de la politique ne fasse l'impasse sur la moralité de la vie publique, marquée par la corruption, et son ombre portée, l'impunité. Le lien entre le pouvoir personnel, la haine de la Démocratie et la corruption est un lien direct de cause à effet. Depuis 2006, une noria d'affaires et de scandales défraient la chronique régulièrement. Alors que pour lutter contre la corruption ordinaire, le bon exemple devrait venir du sommet de l'Etat, malheureusement c'est de ce même sommet que proviennent les scandales les plus rances. Les crimes économiques et la corruption y sont légion. Leur aune, de l'avis d'un homme politique qui s'y connaît, a changé : elle est passée de la cuiller à café à la louche ! Ceux qui sont impliqués dans ces affaires se recrutent dans l'entourage immédiat du Chef de l'Etat. Certains se posent en barons politiques régionaux ou locaux, détenteurs putatifs d'une parcelle de l'espérance de réélection ou des intrigues de perpétuation au pouvoir de YAYI Boni. Dans la mesure où

l'obsession de réélection a couru tout au long du premier quinquennat et a été le fil conducteur de ses agitations politiques, les différents scandales ne sont que les butins de guerre d'amis politiques de Monsieur YAYI. Soit au titre de constitution du nerf de la guerre électorale qui engage en dizaines de milliards des initiatives de corruption (Plusieurs milliards déversés dans la filière coton au lendemain de son élection), d'achat de conscience, ou de vote ; ou soit à titre de vols individuels ou en bandes (Audits non publiés, Affaire FAGNON, GSM, SBEE, CIC, Palais des Congrès, etc.) pour enrichissement personnel, ou les deux à la fois. La corruption est, nul ne l'ignore, une plaie sociale, morale et économique. Dans la mesure où elle est endémique dans la société, elle constitue un frein au développement du pays. D'où la nécessité d'y apporter des solutions vigoureuses et adaptées, qui ne se limitent pas à des rodomontades ou à des actes spectaculaires sans lendemain. Au début de son premier quinquennat, YAYI Boni s'est illustré par une marche verte contre la corruption. Le geste avait eu un retentissement médiatique national et international. Les Béninois et les observateurs internationaux qui en étaient les destinataires privilégiés, pouvaient penser qu'il traduisait une ère nouvelle dans la moralisation de la vie publique au Bénin. Mais il n'en fut rien. Si le monde extérieur est resté sur l'image de la bravoure d'un Président déterminé à en finir avec la corruption, à l'intérieur et d'un quinquennat à l'autre, les Béninois, eux, seront assommés par une grêle continue de scandales : CENSAD, PVI, SODECO, vente frauduleuse de domaine béninois aux Usa, Machines Agricoles, ICC Services, Éléphants Blancs des Fêtes d'Indépendance, Port sec de TORI, Aéroport de TOUROU, Construction du Siège de l'Assemblée Nationale à Porto-Novo., etc. Toutes affaires dont le préjudice pour les caisses de l'État se chiffre souvent en dizaines de milliards de nos francs ! Toutes ces affaires qui secouent le sommet de l'Etat montrent si besoin en est le caractère démagogique d'une initiative médiatique comme la marche verte, ou les nombreuses professions de foi pour la moralisation de la vie publique. L'un des actes concrets de cette profession de foi a été, à n'en pas douter, le vote et la promulgation de la loi 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en république du Bénin. Bonne initiative, dira-t-on ! Mais très vite, l'espoir que ce vote a suscité s'est mué en désespoir. En effet, que vaut la loi anti-corruption si à ce jour son décret d'application n'a pas été signé ? De même l'ANLC, (l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption) prévue par la nouvelle loi n'existe toujours pas. A notre avis, tout cela n'est que de la poudre aux yeux. Intervenu au lendemain du holdup électoral et des forcings politiques qui ont présidé à la constitution d'une majorité à l'Assemblée Nationale, le vote de cette loi se voulait une caution de moralité, et un geste d'auto-absolution aux yeux du peuple, après tous les crimes électoraux et politiques commis par YAYI Boni. La mauvaise foi de YAYI Boni en l'occurrence, son hypocrisie et son incapacité sont patentes. Comment veut-on lutter contre la corruption dans la société si on ne lutte pas contre la corruption au sommet de l'État ? Comment veut-on lutter contre la corruption lorsque les gens de son entourage, empêtrés dans des scandales politiques sont positionnés sur des listes pour se faire élire députés ? Comment veut-on lutter contre la corruption lorsque son régime est devenu le bastion et le havre politiques des membres de l'ancien régime soupçonnés de mauvaise gestion ?

3. Le caractère parodique de l'État de droit.

Le scepticisme qu'inspire la moralité de la vie publique sous YAYI Boni ne tient pas seulement à la noria des scandales tous plus graves les uns que les autres qui émaillent sa gouvernance. Il ne tient pas seulement au principe éthique et juridique de reproduction de la culture de corruption qu'est l'impunité, son ombre portée. Le scepticisme qu'inspire YAYI Boni sous l'angle de la moralisation de la vie publique provient principalement de son propre parti-pris corrompue. Le lien entre son antidémocratisme viscéral et la corruption vient de là. En raison de son

passé de banquier, YAYI Boni, l'homme dont le symbole fétiche est le cauris, ramène tout à l'argent, et reste persuadé que tout peut s'acheter, que ses interlocuteurs politiques et sociaux ne pourront pas résister à l'argument pécuniaire. La question pour lui n'est pas de savoir si, forts de leurs valeurs, ses interlocuteurs résisteront à sa corruption mais à partir de quel seuil pécuniaire ils y succomberont. Il applique donc à la vie politique et sociale, les mêmes principes de la vie bancaire et financière, les mêmes recettes de l'économie de marché. Parti-pris cynique, inhumaine et perverse, qui consiste à spéculer sur la résistance éthique de son prochain, à ruiner l'édifice éthique de sa personnalité humaine. Il s'agit ni plus ni moins d'une bancarisation de la vie publique, un crime de lèse-démocratie ! Si vous voulez savoir pourquoi, malgré cette dérive morale dans laquelle s'enfonce le Bénin, un intrigant silence s'étend sur toutes les personnalités du pays, alors vous avez la réponse : la bancarisation de la vie nationale a décimé leur rang. Nos grands hommes se sont fait acheter par YAYI BONI, le manitou des milliards, l'homme pour qui tout est achetable. Tenez : DOSSOU Robert ? Cet ancien Président de la grande Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF), est aujourd'hui le président de la Cour Constitutionnelle béninoise chargée des basses œuvres de YAYI Boni et son larbin fieffé.

Albert TEVOEDJRE ? Celui-là même qui déclarait fièrement à la Conférence Nationale de 1990 que le Bénin avait vaincu la fatalité, après avoir fait revenir Kérékou au pouvoir en 1996 et soutenu YAYI Boni en 2006, s'est fait nommer médiateur de la République, rôle qu'il a fait constitutionaliser et dont les rentes lui permettent de vivre grassement. Il est aujourd'hui l'une des cautions du régime en place.

Adrien Houngbédji ? L'adversaire spolié sans états d'âme qui a déclaré que YAYI Boni lui a volé sa victoire en 2011 et a appelé à la résistance, a rejoint la majorité présidentielle de ce dernier. Affaibli par une campagne présidentielle ruineuse, il espère ainsi se refaire une santé financière en commensalité avec le généreux nouvel autocrate.

Nicéphore SOGLO ? L'ancien Président de la République, depuis qu'il a quitté le pouvoir de façon inattendue et contre son gré en 1996, a trouvé refuge à la mairie de Cotonou qui lui sert de rente pour lui et sa famille. Par peur que YAYI Boni ne lui enlève ce pain de la bouche, il a rejoint la majorité présidentielle et accompagne avec lâcheté, l'instauration patiente et méthodique d'une nouvelle autocratie dans le pays.

Et ce tour d'horizon n'est malheureusement pas exhaustif car à en juger par le caractère pesant du silence qui règne sur le front social, la bancarisation de la vie politique semble aussi exercer son effet de chloroformisation sur le dernier bastion de la résistance des travailleurs qu'est le monde syndical ; sans compter les acteurs de la Société Civile, les animateurs culturels et autres écrivains douteux pour qui la collusion avec le pouvoir est un raccourci opportuniste vers la gloire rêvée plutôt que le laborieux et digne combat aux côtés du peuple.

Face à l'idéologie antidémocratique de YAYI Boni et la dérive tyrannique de son pouvoir, l'effacement des contre-pouvoirs est d'autant plus inquiétant que l'État de Droit sous YAYI Boni est méprisé. Comment saurait-il en être autrement lorsque toutes les institutions de la république sont systématiquement instrumentalisées ? Le caractère parodique de l'Etat de Droit sous YAYI Boni entache tous les actes et les rites de la vie publique. Les élections – notamment les dernières qui le maintinrent au pouvoir – sont une parodie d'élection ; les décisions de la Cour Constitutionnelle sont des parodies de décision ! Les procès divers et variés sont des parodies de procès ! Les incessantes sanctions que prononce la HAAC comme si elle était une Cour de Justice sont des parodies de sanction !

Sous YAYI Boni, aucune affaire judiciaire n'a connu une issue finale. Calquée sur le modèle de la vis sans fin, la Justice Béninoise sous YAYI est devenue un vice sans fin. Les affaires naissent et sombrent dans l'oubli d'une gestion parodique. Alors que lorsqu'ils sont visés par des affaires, ses amis politiques sont couverts ou au pire remerciés, pour un oui ou pour un non, les ennemis politiques plus ou moins imaginaires sont envoyés derrière les barreaux. De ce fait, l'emprisonnement

est devenu une méthode d'intimidation, de prévention ou d'élimination politique au gré des caprices du prince. Peut-on parler d'État de Droit dans ces conditions ?

4. La plaie du régionalisme

La chose est aggravée par un autre travers ruineux pour la cohésion nationale : le régionalisme. Le régionalisme qu'on le veuille ou non est un fait de la vie politique en Afrique. Ce n'est pas YAYI Boni qui l'a créé, il existait avant son entrée sur la scène politique en 2006. Il adhère aux battements du cœur de la vie politique et constitue un facteur décisif des élections. Cela n'a pas empêché toutefois qu'à plusieurs reprises, sous le Renouveau Démocratique, un Président d'une région donnée ait été élu avec les voix d'une région considérée comme opposée à la sienne. Les 75% de voix par lesquels il fut élu en 2006 ne provenaient pas tous de ce nord mythique et insaisissable sur lequel Yayi Boni a jeté son dévolu. Et pourtant aussitôt en selle, l'homme n'a pas hésité à montrer sa face cachée de régionaliste virulent, idéologique et passionné. En très peu de temps, par sa politique, ses parti-pris et ses prises de position, son discours et ses actes, Yayi Boni a obligé chaque Béninois à se souvenir de la région dont il est originaire et de l'ethnie dont il est issu. Tenant des propos ouvertement régionalistes, n'hésitant pas à fouler au pied les symboles historiques de certains groupes ethniques, opposant dans son discours et son regard sur l'histoire, certaines ethnies prétendument esclavagistes à d'autres prétendument victimes de l'esclavage. Attitude pour le moins indigne d'un chef d'État eu égard à son devoir de gardien de la cohésion nationale. La traduction de ce travers irresponsable est catastrophique : les nominations régionalistes en dépit du bon sens sociologique et des compétences individuelles ; les concours aux résultats biaisés par des préemptions ou des mots d'ordre régionalistes, source d'injustice et de frustration ; la fraude inspirée par le régionalisme, les deux poids deux mesures de sanctions souvent régionalement déterminées. Bref, force est de constater que dans le bien, lorsqu'il s'agit de placer, d'honorer, de faire profiter ou prospérer, Yayi Boni préfère les gens d'une certaine partie du pays ; et lorsqu'il s'agit de déshonorer, de sanctionner de compromettre, de sacrifier voire de tuer politiquement, Yayi Boni choisit volontiers et méthodiquement ses holocaustes à l'extérieur d'une « région » du pays !

Chers compatriotes, Béninoises et Béninois, dans ce 21ème siècle où le monde est devenu un village planétaire, comment accepter le leadership intolérant et suranné d'un tel homme sans cautionner la régression sinon la ruine de notre pays ?

5. De l'instrumentalisation des institutions au Holdup électoral.

De la pensée unique au régionalisme en passant par les atteintes répétées aux libertés, nous avons affaire à la même volonté surannée d'imposer le pouvoir d'un seul homme, de se jouer de la Démocratie. Actuellement, l'objectif à peine caché de ce jeu est de se perpétuer au pouvoir au-delà des deux mandats constitutionnels par tripatouillage de la constitution. Peu à peu, les conditions de cette perpétuation sont créées, notamment à l'Assemblée où chaque jour, le nombre de députés opposés farouchement à sa politique se réduit comme une peau de chagrin, tandis que ceux qui viennent grossir les rangs de ses alliés se multiplient. La bancarisation de la vie politique, qui permet l'achat de conscience ou de vote, à coups de milliards, de promesses ou de menaces (par exemple la RB ne s'allie pas à Yayi Boni dans le seul rêve dynastique de voir un jour le nom des Soglo à nouveau porté par un Président de la République, mais aussi par peur de perdre la Mairie de Cotonou, érigée en vache à lait ; ou même en raison du risque de voir étalées sur la place publique des affaires compromettantes liées à leur gestion patrimoniale de la mairie de Cotonou).

Le passage à l'acte de perpétuation au pouvoir est d'autant plus facile que toutes les tensions apparemment inutiles dont est émaillée la vie politique nationale depuis un certain temps -- Affaire tentative d'empoisonnement ; mise au pas de Canal 3 ; Condamnation de Me Lionel AGBO pour

offense au chef de l'Etat, etc. – ne sont que des tests de réactivité ou des mesures de prévention des obstacles ou oppositions éventuels. La certitude d'une telle possibilité, adossée aux ravages affligeants de l'achat de conscience, tire sa légitimité des succès du passé dans l'art d'usurpation du pouvoir, de violation de la constitution et d'instrumentalisation à tout crin des institutions de la République ; succès dont le moindre n'est pas le holdup électoral de mars 2011 ! Car en toute logique Démocratique, ce holdup était improbable et pourtant il eut lieu. Il était improbable parce que YAYI Boni, empêtré dans le scandale financier de ICC Service et la disparition mystérieuse et criminelle de DANGNIVO était au plus bas de sa popularité ; il était improbable parce que, bien qu'aucun bilan officiel de son premier mandat ne fût fait au mépris de sa promesse de rendre compte au peuple, celui-ci par sa pauvreté grandissante, par la misère qui le tenaillait mesurait bien dans sa chair et dans son cœur l'inanité inénarrable de l'aventure du changement, et n'aspirait qu'à y mettre fin ; il était improbable enfin parce que le rapport de force entre le pouvoir et son challenger était loin d'être en sa faveur. Et pourtant, YAYI Boni l'emporta dans un simulacre d'élection, une parodie basée sur une LEPI truquée, et pour tout dire constitutionnellement invisible !

Cette mise hors jeu du peuple, considéré comme un objet politique inanimé est un crime abominable, un crime contre la Démocratie, un crime contre la justice, un crime contre notre destin collectif, qui ne saurait être la chose d'un seul homme. Elle constitue pour nous, Béninoises et Béninois de la Diaspora une source d'inquiétude.

III. Situation actuelle du Bénin

Mais notre inquiétude la plus vive prend sa source dans la situation actuelle du Bénin. Tributaire de la méthode du gouvernement de YAYI Boni, cette situation alarmante est à la fois économique, sociale, institutionnelle et morale

1. Situation économique

Depuis 2006, les affaires de corruption au sommet de l'État se substituent aux actions économiques qui leur servent de prétexte. La grande promesse d'émergence par laquelle YAYI Boni a fait son entrée sur la scène politique est restée lettre morte.

Sur le plan économique, la croissance est au plus bas. Le Bénin est la lanterne rouge de l'UMOA. La maîtrise des finances publiques s'est détériorée affichant un solde budgétaire de base de 4,5% du PIB en 2009 contre 1,7% du PIB en 2000.

La filière coton, principal produit d'exportation du Bénin dont on attribue assez souvent les contre-performances aux fluctuations du marché international est en vérité grevée de dysfonctionnements internes et inhérents à la politique gouvernementale. Notamment la forte politisation de la filière, la corruption, le faible niveau de professionnalisation des organisations paysannes, l'injustice flagrante au niveau de l'interprofession. Les paysans s'appauvrissent malgré les dizaines de milliards injectés.

Les sociétés d'État ne sont pas mieux gérées. Des dizaines de milliards y sont régulièrement engloutis sans aucun résultat probant. La société béninoise d'énergie électrique (SBEE) en est un exemple navrant avec des centaines de milliards de dettes impayées et une qualité de service qui laisse à désirer, et dont les Béninois subissent les sinistres conséquences dans leur vie quotidienne. Bénin Télécoms et Libercom ne sont pas mieux loties.

La gestion mouvementée du port de Cotonou, dont le dynamisme était censé s'imposer dans notre sous-région est des plus catastrophiques. En dehors ou en dépit de la mainmise du groupe Bolloré sur le port, le Bénin n'est pas parvenu à tirer le meilleur de cette structure, qui est pourtant l'un des éléments clef de son dispositif budgétaire.

A l'instar de la filière coton dont elle est fortement tributaire, l'agriculture brille par sa contre-performance et son incapacité à atteindre ses buts les plus vitaux. Le désengagement de l'État et le

transfert de compétences impliquant des acteurs insuffisamment préparés n'ont pas été remédiés comme cela se doit. La mécanisation au lieu d'être organisée en rapport étroit avec une réforme foncière planifiée, a fait l'objet d'agitation superficielle sur fond de démagogie électorale et de corruption.

Enfin, les politiques sectorielles du gouvernement font la portion congrue à la création d'emploi. En effet, il suffit de voir les budgets annuels pour s'en convaincre. Quel est le contenu en emplois des budgets 2011 et 2012 ? Les politiques fiscales et budgétaires n'ont pas le souci de créer des emplois.

Le vrai problème des difficultés économiques et de l'échec de la politique de YAYI Boni en la matière est l'inexistence d'un plan fixe et cohérent, le régionalisme, la forte politisation de l'administration, le gaspillage des ressources publiques et la corruption au sommet de l'État.

2. La situation sociale

Tout cela se traduit sur le plan social par le chômage de masse, la précarité, la débrouille et la misère croissante. Même le programme de microcrédit aux femmes et aux plus pauvres, nouvelle arme mondiale contre la pauvreté, a été détourné comme outil de contrôle, de recrutement ou de fidélisation politiques au bénéfice du parti présidentiel. Les hôpitaux dans un état de délabrement, privés de médicaments et d'appareils ou d'instruments vitaux ne sont pas à même d'accomplir leur mission sociale, et sont plus proches de mouroirs que de lieu de vie. La dure réalité de leur quotidien et les conditions de travail des personnels de santé cachent mal les annonces spectaculaires et somme toute mal préparées de la gratuité de la césarienne ou des soins de santé aux plus jeunes.

Au niveau du monde du travail, c'est la méthode de la répression et de la corruption pour tenir ses interlocuteurs en laisse. Depuis qu'il a créé des douaniers « patriotes » pour essayer de briser le premier mouvement de grève auquel il a eu à faire face, YAYI Boni n'a cessé de créer des syndicats fantoches, de corrompre des chefs syndicalistes pour arriver à ses fins. Et pour couronner le tout, il envisage maintenant de supprimer le droit de grève.

Dans le domaine de l'emploi, le manque d'incitations aux initiatives privées, et l'incapacité du gouvernement à agir pour le redéploiement socioprofessionnel des jeunes et des moins jeunes est un échec sociétal dont l'impact générationnel est sous-estimé. Comme sont sous-estimées aussi les conditions aliénées et aliénantes dans lesquelles, plus de cinquante ans après l'indépendance, l'école et la transmission du savoir continuent d'être vouées à l'abandon, sans perspective ni souci d'autonomie.

Enfin, comment ne pas mettre l'accent sur ce point noir de la situation sociale de notre pays qu'est devenue l'insécurité, dans laquelle vivent quotidiennement, nos populations ? La recrudescence des braquages, vols à mains armées, et crimes en tous genres ainsi que la cybercriminalité qui est devenue avec l'autocratie en marche, l'une des rares choses qui font parler du Bénin à l'extérieur, sont la preuve de l'échec patent de la politique sociale de YAYI Boni pour autant qu'une telle politique ait jamais existé !

3. La situation institutionnelle.

Une noria d'institutions sont créées dont les attributions et compétences se chevauchent à souhait mais dont les fonctions sont surtout de remerciement, conforme à la politique de clientélisme. Leur existence dans le paysage institutionnel est sans effet notable et ne semble là que pour justifier le bien-être de leurs présidents.

A la première Assemblée Nationale élue en 2007, YAYI Boni a humilié les députés en les enfermant dans une salle après leur avoir arraché des procurations pour être sûr de l'élection de son

candidat à la tête de l'institution. Depuis lors, ce discrédit de l'Assemblée Nationale se poursuit. La Cour Constitutionnelle n'est pas mieux lotie. Bien avant son aval cynique à la réélection frauduleuse de YAYI Boni, elle était déjà un organe de blanchiment des décisions scélérates du nouvel autocrate. Quant à la Haute Autorité de l'Audiovisuel, elle condamne, interdit, ferme et pourchasse les journaux qui osent dévier de la voie tracée par Yayi Boni ; elle a même réussi à pousser plus d'un journaliste à l'exil.

La situation politique actuelle est le résultat de l'instrumentalisation des institutions, du hold-up électoral et des intrigues tarifées qui ont cours au parlement.

Face à cette situation, les institutions de contre-pouvoir, nous l'avons vu, sont impuissantes. L'opposition parlementaire est devenue une coquille vide qui permet d'entretenir non même pas l'illusion, mais la façade de la démocratie. Les recompositions d'alliance consécutives à la confiscation du pouvoir sont une entente illicite sur le dos du peuple. Le Bénin est objectivement revenu à un système monolithique de parti unique à façade démocratique.

4. La situation morale

Moralement, chaque Béninois sent à quel point le pays va mal. Aussi bien sur le plan éthique de notre projet collectif, en tant que nation et société, que sur le plan pratique de l'exemplarité de nos dirigeants. La corruption s'est banalisée au sommet de l'État et dans toute l'Administration, depuis que YAYI Boni après avoir commandité un audit dès son arrivée au pouvoir s'est refusé de le rendre public. Attitude qui ressemble à s'y méprendre à un échange de bons procédés, de la part de l'ancien Président de la BOAD dont la gestion à la tête de l'institution financière sous-régionale a laissé un lourd passif occulté.

Depuis 2006, les scandales sont innombrables. Quand l'affaire est trop grosse, le collaborateur impliqué est sacrifié sans ménagement. Alors que tous les succès sont imputables à la direction éclairée du Président YAYI, il n'est jamais au courant des turpitudes de ses collaborateurs quand celles-ci apparaissent sur la place publique. Dans le dossier du PVI, il a admis l'avoir signé sans en connaître le contenu. La lutte contre la corruption est devenue un moyen de chantage efficace pour tenir en respect ses adversaires. On l'a bien vu dans l'affaire opposant l'ORTB à Canal 3 du député SALEY. Depuis que ce dernier a rejoint YAYI BONI, les 8 milliards de frs CFA qu'il devait à l'État sont passés à la trappe ; plus personne n'en parle. Comme nous l'avons vu, les dossiers de corruption ne cessent de s'accumuler. Avec le retour de Kérékou en 1996 et ses dix ans passés au pouvoir, on croyait avoir atteint le sommet de la corruption : erreur !

L'instrumentalisation du pays lui-même ainsi que de ses institutions pour le bonheur personnel de quelques-uns est devenue le but des hommes du pouvoir. Le culte de la personnalité et la mise en scène du bonheur personnel sont la seule fin de la politique. Le mépris viscéral de la Démocratie chez YAYI Boni, outre ses travers déjà évoqués, se traduit aussi par la valorisation de l'irrationalité à travers la confusion des genres notamment la confusion de l'Église et de l'État au plus haut sommet de celui-ci... A cela s'ajoute la subornation des instances et personnalités morales du pays par achat de conscience.

Et que dire de ce principe fondamental de l'éthique de responsabilité qu'est le devoir de rendre compte ? Ce que YAYI Boni, à son accession au pouvoir dans une charte à usage du gouvernement avait pompeusement baptisé « reddition de compte » mais qui hélas n'eut jamais lieu. Maigre consolation au serpent de mer de la reddition de compte, le limogeage autoritaire des collaborateurs mis en cause dans des affaires qui est devenu le prix à payer pour les crimes économiques dans une société sans justice où le système pénal se limite à la prison et dans un régime qui n'a de justice que celle autoritaire et capricieuse du prince.

A l'issue de ce tour d'horizon accablant de la situation nationale, et au regard de la naïve euphorie soulevée par l'élection de YAYI Boni en 2006, nous, membres de la diaspora, sommes en droit de nous demander ce qu'il arrive à notre pays aujourd'hui. A l'instar du Dr Eugène MILEMOAJI de Genève qui accuse YAYI Boni d'avoir « **conduit méthodiquement le pays dans le gouffre** », nous avons le sentiment douloureux d'assister à une tragédie de descente aux enfers dont le peuple béninois est la première victime.

En effet, les dernières informations qui nous parviennent du pays sont proprement abracadabrantes.

En 2011, le pouvoir de YAYI a décidé de célébrer la fête du 1^{er} août à Natitingou ; pour cela, une somme de 20 milliards CFA a été débloquée pour les travaux dans la ville ; ne voyant rien venir jusqu'en Avril, les populations de Natitingou dirigés par le Comité de Développement de Natitingou (CDN) ont décidé de se faire entendre. Au cours d'une manifestation le 4 mai 2011, le jeune FAWAZ est tué d'un coup de feu ; le commissaire de police reconnaît sur les ondes que c'est un tir de la police qui a tué le jeune homme. Malgré cela, En décembre 2012, YAYI BONI fera arrêter le Président du CDN, KASSA MAMPO Gilbert, et d'autres responsables, pour le meurtre du jeune Fawaz. Depuis le 12 février 2013, ils ont été transférés de Natitingou à la prison de l'ONU d'AKPO-MISSERETE, devenue la prison politique où YAYI Boni enferme ses opposants.

À Cotonou, un ancien mécène de YAYI Boni tombé en disgrâce est accusé d'avoir tenté de l'empoisonner. Et comme si nous étions au Moyen-âge, on assiste à un procès à charge avec des interventions intempestives et arbitraires du pouvoir dans la procédure, une lapidation politique et médiatique des mis en cause sur fond d'instrumentalisation tarifée de la compassion du peuple, sans aucun égard à la présomption d'innocence. Dans le même dossier, l'épouse et la fille d'un ancien ministre incarcéré comme complice se voient refuser sans raison le renouvellement de leur passeport.

Toujours à Cotonou, un ancien collaborateur de YAYI Boni qui a osé publiquement dénoncer la corruption régnant dans l'entourage du président, a été condamné à six mois d'emprisonnement. Ce collaborateur, un avocat de métier, ne se faisant pas d'illusions sur le caractère parodique du procès qui lui est intenté, a quitté le pays avant son verdict. S'est alors ensuivi une chasse à l'homme avec délivrance de mandats d'arrêt international et puis une grâce présidentielle providentielle intervenue moins de 24 heures après ! Entre-temps, on ne compte pas les violations et violences commises sur les parents et amis de l'intéressé, accusés d'être complices de sa fuite et incarcérés sans ménagement. Dans la même affaire, quoique dans un procès séparé, la directrice de Canal 3, la chaîne de télévision concernée par la diffusion des propos incriminés, a été tour à tour condamnée puis graciée par le président de la république avec une alacrité déconcertante et un sans-gêne réglementaire pour le moins renversant dans un État de droit.

Cher compatriotes, Béninoise et Béninois de la Diaspora et de l'Intérieur, il ne fait l'ombre d'aucun doute que nous sommes retournés des années en arrière comme sous le règne du PRPB de l'autocrate KEREKOU, le mentor de YAYI Boni. Voilà donc l'état dans lequel se trouve notre pays, le Bénin, le pays de GBEHANZIN, de BIO GUERRA, de KABA, de LOUIS HUNKANRIN, de PASCAL FANTODJI ! Un pays enserré par un régime scélérat en marche méthodique et accélérée vers une nouvelle autocratie.

Face à cette situation alarmante pour le sort de notre pays, son présent et son avenir, comme sous le régime dictatorial de triste mémoire de Kérékou, notre peuple ne baisse pas les bras et ne se laisse pas faire. Il résiste de mille manières : dans les universités et collèges à travers l'UNSEB, (Union Nationale des Scolaires et Universitaires du Bénin), dans les campagnes, au niveau

des travailleurs, comme on le constate dans la lutte actuelle contre les fraudes aux concours nationaux où le syndicat du ministère des Finances la Fesyntra-Finance est aux premières loges, au niveau des diplômés sans emplois ; et même au niveau des journalistes où beaucoup résistent contre les atteintes au droit de presse ; à travers l'ODHP(Organisation des droits de l'homme et des peuples), et même tout dernièrement lors de campagne contre la réhabilitation de KEREKOU où les anciennes victimes ont montré la vraie nature du mentor de YAYI BONI.

Cette situation générale et ces résistances, nous interpellent, Nous autres membres de la Diaspora béninoise, ne pouvons plus rester inertes. Notre conscience nous interpelle ; elle nous impose le devoir d'interpeller celle de tous nos Concitoyens de la Diaspora et de l'Intérieur, quelles que soient leurs conditions sociales, leurs sensibilités politiques et leurs convictions morales ou religieuses. L'irresponsabilité collective étant à terme suicidaire pour toute société, il est de notre devoir de nommer les dérives graves qui conduisent notre peuple vers le désastre, de situer les responsabilités et de prendre les nôtres devant l'histoire. Et le rapide tour d'horizon accablant de la gestion du Bénin par Monsieur YAYI Boni que nous venons de faire ne laisse là-dessus l'ombre d'aucun doute. Il nous oblige à dire sans détour notre ras-le-bol, et notre condamnation.

Oui, chers compatriotes, y en a marre ! La Diaspora Béninoise accuse !

Y en a marre ! De ces histoires moyenâgeuses d'empoisonnement du chef de l'Etat, visant à éliminer des hommes d'affaires et transférer leurs positions à d'autres ! **Y en a marre** des procès parodiques d'une justice aux ordres ; des élections gagnées d'avance avec une LEPI truquée ! **Y en marre** d'un Parlement et d'une Cour Constitutionnelle devenues la voix et la pensée politiques d'un seul homme ! **Y en a marre** d'une HAAC muée en Cour de Justice des médias et qui fait en permanence régner la terreur sur les journalistes ! **Y en a marre** des violations répétées de la Constitution au plus haut niveau de l'État ! **Y en a marre** d'assister chaque jour à une défiguration sans états d'âme des idéaux du Renouveau démocratique !

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni, d'asphyxier la Démocratie, d'instrumentaliser les institutions de la République, d'instaurer le pouvoir personnel et de faire planer le spectre lugubre de l'autocratie sur la vie politique nationale

Y en a marre ! Des massacres de journalistes ou de citoyens déguisés en accidents ou en meurtres crapuleux. **Y en a marre** des disparitions inexpliquées de citoyens ! **Y en a marre** de voir des journalistes emprisonnés ou poussés à l'exil ! **Y en a marre** d'assister à des suspensions répétées, provisoires ou définitives d'organes de presse ou de médias ! **Y en a marre** des procès à la liberté d'expression et des emprisonnements pour délit d'opinion ! **Y en a marre** de la terreur que la HAAC exerce sur les médias ; **marre** de l'interprétation anticonstitutionnelle qu'elle fait de son rôle dans la cité ! **Y en a marre** de la répression qui s'exerce sur les travailleurs et les menaces répétées sur le droit de grève !

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni d'atteintes aux droits de l'homme et d'être un fossoyeur des libertés démocratiques acquises de haute lutte au Bénin.

Y en a marre ! D'un chef d'État qui par son parti pris, ses discours et ses actes régionalistes, divise le pays et met en danger la cohésion nationale. **Y en a marre** d'un Chef d'État plus préoccupé de son bon plaisir que du bien-être du peuple ; un chef d'Etat qui pour réaliser son rêve personnel détruit sans états d'âme le rêve béninois. **Y en a marre** d'un chef d'État dont les mensonges, les manipulations, les promesses démagogiques et sans lendemain frisent la trahison de la nation. **Y en a**

marre d'un chef d'État qui se défait en permanence sur ses collaborateurs ; un Chef d'État qui cache son incapacité notoire et caractérisée derrière des tensions politiques sans cesse attisées ou suscitées !

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni d'irresponsabilité et de mise en danger de la cohésion nationale

Y en a marre ! D'un Chef d'État qui se fait sans états d'âme, le gardien du temple de la corruption dans l'impunité. Un homme qui s'inscrit dans la ligne de l'impunité originelle incarnée par son prédécesseur, et néanmoins mentor. **Y en marre** de la grêle de scandales qui s'abat sur la vie socioéconomique du pays depuis 2006 ; scandales perpétrés au sommet de l'État, qui n'ont jamais connu de dénouement judiciaire, et pour lesquels les révocations de fonction autoritairement prononcées ne visent qu'à soustraire les mis en cause à l'action effective de la justice. **Y en a marre** des fraudes monumentales ou des évasions financières qui paralysent l'exécution de projets vitaux pour l'économie, les infrastructures ou le progrès sociopolitique du pays ! **Y en a marre** que le pays depuis 2006 se transforme peu à peu en un gigantesque cimetière d'éléphants blancs ; **marre** que des ouvrages et infrastructures routières à peine livrés soient déjà endommagés pour cause de mauvaise exécution ! **Y en a marre** des disparitions mystérieuses de sommes d'argent colossales dans les agences du Trésor public ! **Y en a marre** d'un chef d'État, adepte du culte de l'argent roi et qui fait de l'achat de conscience une arme et un instrument politiques !

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni et son pouvoir scélérat de corruption et de pillage éhonté des maigres ressources nationales

Y en a marre ! Des trafics de résultats de concours, où des parents de hauts responsables de l'État, sans avoir composé, sont substitués aux candidats régulièrement reçus ! **Y en a marre** des nominations de toutes sortes systématiquement inspirées par l'appartenance ethnique ou le copinage au détriment de la compétence, et sans rapport avec un quelconque souci d'équité régionale ! **Y en a marre** de la banalisation décomplexée du régionalisme qui domine les esprits et les pratiques depuis 2006 ! **Marre** des propos scandaleux de division nationale tenus régulièrement par le chef de l'État qui n'hésite pas à blesser ou à opposer les citoyens dans leur appartenance ethnique ou régionale !

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni d'abus de pouvoir, de népotisme et de régionalisme à finalité criminelle

Y en a marre ! De voir l'économie nationale en très mauvais état alors que le pays est géré par un aréopage de soi-disant économistes et banquiers ! **Y en a marre** de la politisation à outrance de la filière coton en chute libre depuis 2006 ! **Marre** du recul progressif des activités du Port Autonome de Cotonou dont la gestion erratique, autoritaire et anarchique par le pouvoir ne permet pas d'en assurer la compétitivité sous-régionale ! **Y en a marre** de voir brader des entreprises stratégiques à des multinationales étrangères ! **Marre** de ces déclarations de guerre permanentes du pouvoir aux opérateurs économiques nationaux délibérément poussés à l'expatriation sinon à l'exil ! **Y en a marre** de voir notre pays inconsidérément endetté sans que le pouvoir jamais ne rende compte de l'utilisation qui est faite des sommes empruntées !

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni de destruction de l'économie nationale.

Y en a marre ! De l'abaissement diplomatique du Bénin en raison des agissements ubuesques de son Chef d'État! Marre d'une conception touristique de la politique étrangère qui se limite à un voyage permanent du Chef de l'Etat autour du monde, ponctué de rares escales nationales! **Marre** d'une diplomatie sans visibilité, ni perspective et qui oscille entre *la compulsion à abreuver les occidentaux de génuflexion compensée par le manque de tact ou d'égard vis-à-vis de ses pairs du continent.* .

Aussi, nous accusons ! Oui, la Diaspora Béninoise accuse YAYI Boni de contribuer activement à la dégradation de l'image internationale et de porter atteinte à la dignité du Bénin aux yeux du monde.

Au vu de ce qui précède, la Diaspora Béninoise déclare que YAYI BONI est une CALAMITÉ NATIONALE qui conduit le pays à la catastrophe. En conséquence, elle appelle tous les démocrates à se réveiller, à s'indigner, à s'organiser et œuvrer avec les combattants de l'intérieur pour rejeter l'inacceptable et mettre fin à l'aventure criminelle dans laquelle YAYI Boni conduit notre cher pays, le Bénin